



Philippe VARIN,
Président de France Industrie,
Vice-président du Conseil
National de l'Industrie,
**partage sa vision de la
conjuncture industrielle et
livre les clefs pour faire de
2019 l'année de l'industrie.**

« Invitons l'ensemble des acteurs de l'industrie à se mobiliser pour aller à la rencontre des Français, ouvrir leurs portes et promouvoir l'excellence du savoir-faire industriel de notre pays ». [Lire la suite](#)

Les dates à retenir



22 mars 2019

Rendez-vous
« Conseillez l'Industrie ! »



9 avril 2019

Conférence
« Transition écologique
et numérique : quand la
réussite passe aussi par les
métiers et les compétences »



11 avril 2019

Colloque
« Quelle politique
européenne pour les
industries technologiques ? »

SOMMAIRE

<u>Actualités industrie & partenaires</u>	<u>4</u>
<u>Focus : Comités Stratégiques de Filière</u>	<u>8</u>
<u>Vie des adhérents</u>	<u>9</u>
<u>Temps forts</u>	<u>18</u>
Nouveaux arrivants	18
Publications	19
Calendrier événementiel	21
<u>Interview - Philippe VARIN</u>	<u>22</u>
<u>En direct des services</u>	<u>23</u>
● Juridique	24
● Normalisation	26
<i>Interview de Patrick BERNARD, Président du Comité Électrotechnique Français (CEF)</i>	28
● International	30
● Environnement	32
● Europe	34
● Numérique	36
● Emploi & formation	38

Actualités industrie & partenaires

SEMAINE DE L'INDUSTRIE : NOS MÉTIERS À L'HONNEUR



La 9^{ème} édition de la Semaine de l'Industrie a mobilisé de nombreux acteurs partout en France. Visites d'entreprises, job dating, forums métiers, web-conférences, interventions en classe, forum des métiers, expositions... Chaque année, ce rendez-vous national contribue à renforcer l'attractivité de l'industrie et de ses métiers. Dans cette optique, la FIEEC, en partenariat avec Pôle emploi et l'UIMM, a tenu une matinale de sensibilisation des conseillers Pôle emploi visant à mieux leur faire connaître les métiers de nos secteurs, les compétences demandées, et les formations adaptées. Baptisé « Conseillez l'industrie ! », l'événement a réuni une vingtaine de participants et a reçu la labellisation « Semaine de l'Industrie ».

L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE À L'AI FRANCE SUMMIT



Quelles sont les potentialités de l'écosystème France en matière d'intelligence artificielle (IA) ? C'est à cette question qu'ont tenté de répondre les intervenants de l'AI France Summit, une initiative commune de TECH IN France, du Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET) et de la Direction Générale des Entreprises (DGE) qui se fonde notamment sur une étude réalisée par le cabinet ATAWAO, [consultable ici](#). L'AI France Summit a permis de partager ce diagnostic prospectif avec des représentants des industries et services concernés mais aussi de recueillir leurs témoignages et ambitions stratégiques. Partenaire institutionnel de l'événement, la FIEEC a clôturé la table-ronde industrie et services du futur avec le keynote de Bruno ZERBIB, CTO de Schneider Electric. Gilles SCHNEPP, président de la FIEEC, a également publié une tribune dans le livret de l'événement, [à lire ici](#).

L'INDUSTRIE DE DEMAIN S'INVENTE SUR GLOBAL INDUSTRIE



Du 5 au 8 mars à Lyon, le salon Global Industrie a fédéré quatre salons complémentaires, chacun leader en leur domaine. Tout l'écosystème industriel était présent, de la start-up au grand groupe de donneurs d'ordres, en passant par le sous-traitant, le fabricant d'équipement ou de solutions industrielles, les pôles de compétitivité, centres de recherche et incubateurs. L'ensemble de la chaîne de valeur était représentée : R&D, conception, production, maintenance, services, formation, ainsi que les filières utilisatrices : Transports et mobilité, Énergies et infrastructures, Agroalimentaire, Biens de consommation, Chimie, Cosmétologie et Pharmacie, Mécanique. Invitée par le Snese, la FIEEC, en la personne de son Délégué Général Benoît LAVIGNE, a pris la parole à l'occasion de son cocktail déjeunatoire pour rappeler le rôle stratégique de la filière électronique.

LE MEDEF LANCE LE COMEX 40



Composé de 45 dirigeants (23 femmes, 22 hommes) issus des fédérations professionnelles, des Medef territoriaux et de personnalités extérieures, le Comex 40—organe non-statutaire rattaché à la Présidence du Medef—aura pour objectifs de réfléchir aux grands enjeux sociétaux en anticipant leurs impacts sur les entreprises, de formuler des propositions sur des saisines ponctuelles du Président, d'interagir et débattre avec des personnalités extérieures et des influenceurs, de renforcer les liens et les synergies dans le réseau. Deux thèmes de réflexion sont prévus en 2019 : les conséquences pour l'économie du recul de la démocratie dans le monde et l'impact des flux migratoires.

NOMINATION DE LA PRÉSIDENTE DE LA CNIL



La Présidente de la CNIL, Marie-Laure DENIS, et l'ensemble des membres du Collège dont le mandat venait à expiration ont été désignés. Nommée Présidente de la CNIL par décret du Premier ministre, Marie-Laure DENIS succède ainsi à Isabelle FALQUE-PIERROTIN après un mandat de huit ans, qui s'est conclu récemment par une sanction de 50 millions d'euros visant Google pour manquement au respect des données. Le RGPD, entré en vigueur au printemps, constitue l'enjeu de taille du mandat de Marie-Laure DENIS qui a expliqué aux députés qui l'auditionnaient dans le cadre de la procédure de nomination que « La CNIL ne doit pas hésiter à recourir à la sanction : il en va de son autorité, de sa crédibilité, même si elle doit en user avec discernement » et soulignait la nécessité « de s'adapter aux spécificités des acteurs qui n'ont pas tous les mêmes moyens », tout en relevant « les dérives qui mettent en cause les libertés individuelles ». Marie-Laure DENIS a été membre du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) pendant 6 ans jusqu'en 2010, où elle a notamment été présidente du groupe radio. Elle a également travaillé pour l'Arcep (2011-2016).

[Consultez le Guide FIEEC sur le RGPD.](#)

PROJET DE LOI ORIENTATION DES MOBILITÉS



Le projet de loi d'orientations des mobilités visant à réformer les solutions et usages de la mobilité à travers le territoire est actuellement débattu au Sénat. Les travaux de la commission Développement Durable saisie au fond ont commencé fin février et se sont poursuivis durant le mois de mars. Compte tenu du rôle de la profession dans le développement et l'avènement de nouvelles solutions de mobilités électriques, connectées et propres ; la FIEEC a, tout au long de l'étude du texte, fait part de ses propositions auprès des Sénateurs mobilisés sur le texte dans le but notamment de conserver un texte ambitieux, novateur et qui permette de libérer le potentiel d'innovation des entreprises.

FISCALITÉ POUR LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE : LE RETOUR DU SURAMORTISSEMENT POUR LES PME

Parmi les mesures d'aide à l'industrie annoncées par le Premier ministre en septembre dernier, le retour du dispositif de suramortissement occupait une place de choix. Avec la loi de finances pour 2019, c'est désormais chose faite. Celle-ci crée en effet un nouveau dispositif de suramortissement pour deux ans sur les investissements des PME dans la robotique et la transformation numérique. La mesure du gouvernement consiste en une déduction fiscale exceptionnelle de la valeur des biens d'investissements productifs acquis par les entreprises, qui pourront être amortis selon le mode dégressif. Ainsi, du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2020, les entreprises pourront déduire 40 % du prix de revient, soit une économie nette de 11 % sur les investissements. Pour un investissement de 100 000 euros par exemple, l'économie d'impôt, qui s'ajoute à l'amortissement classique, sera d'environ 13 000 euros (pour un taux normal d'impôt sur les sociétés).

ASSOCIATION : FOCUS SUR ÉLECTRICIENS SANS FRONTIÈRES



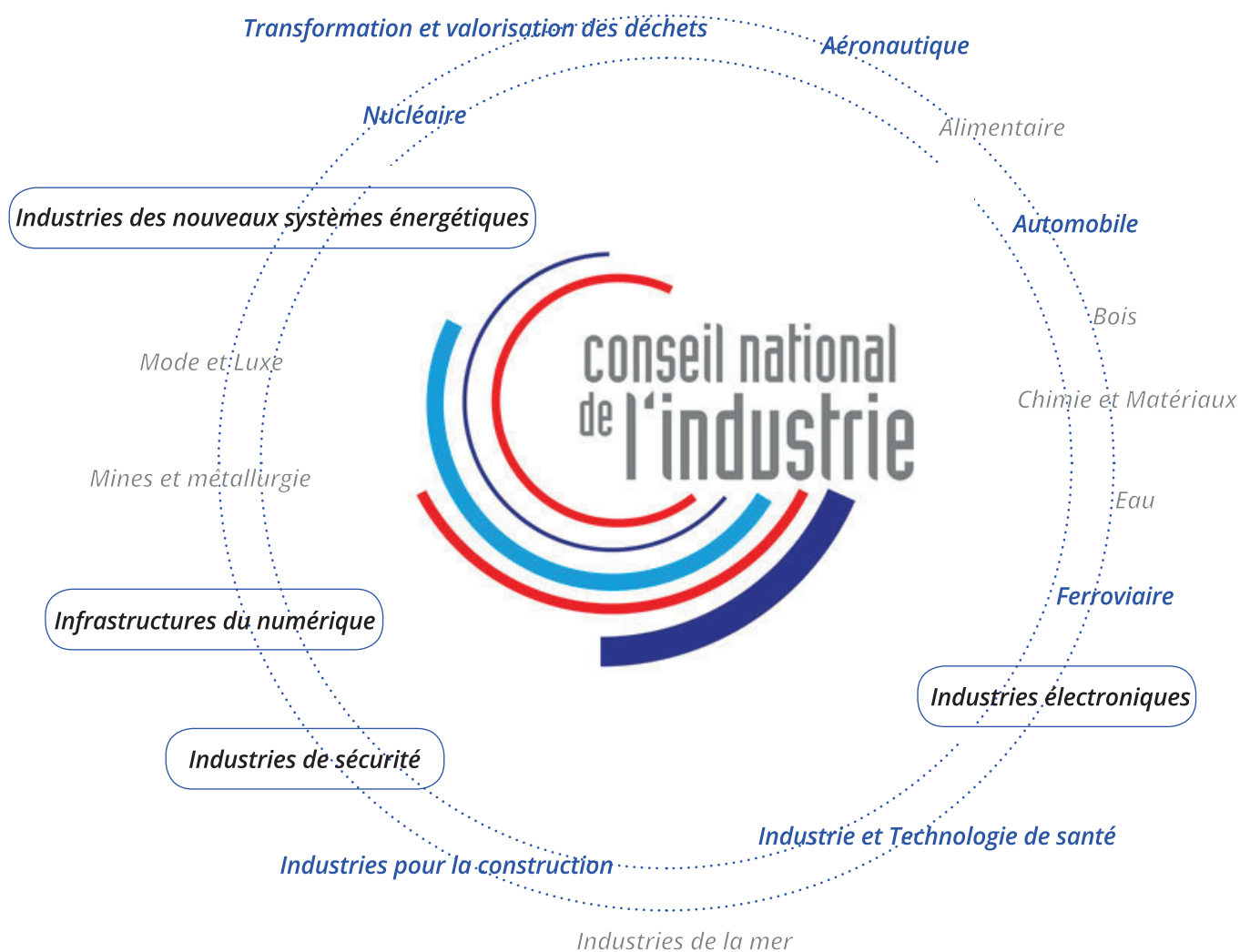
Organisation Non Gouvernementale (ONG) de solidarité internationale reconnue d'utilité publique, Electriciens sans frontières agit avec les populations les plus démunies pour améliorer leurs conditions de vie à travers des actions d'accès à l'électricité et à l'eau. Parmi les 124 projets menés par l'association focus sur l'Hôpital Général de Référence de Kuimba. Ce dernier est partiellement électrifié par un groupe électrogène très coûteux en gazole. Son utilisation est très limitée. L'association lilloise Pour un Vrai Développement Durable a sollicité Electriciens sans frontières pour l'électrification solaire de l'hôpital. Les bénévoles ont électrifié sept bâtiments : administration, chirurgie, imagerie, maternité, médecine interne, ophtalmologie et pédiatrie. Ils sont à présent éclairés uniquement grâce à l'énergie solaire, même la nuit. En complément, des éclairages extérieurs facilitent le déplacement de nuit entre les différents bâtiments et rassurent les malades. Trois électriciens ont été formés à l'entretien et au contrôle des installations et l'ensemble du personnel de l'hôpital sensibilisé aux risques électriques. L'électrification des structures a permis d'améliorer la qualité des soins par un usage en continu des moyens médicaux disponibles.

LES COMITÉS STRATÉGIQUES DE FILIÈRE AU CŒUR DE LA STRATÉGIE DE RECONQUÊTE INDUSTRIELLE DU CONSEIL NATIONAL DE L'INDUSTRIE

A partir d'une convergence de points de vue entre industriels, organisations syndicales et l'État, les 18 Comités Stratégiques de Filière (CSF) s'accordent sur les enjeux de la filière, retracent les engagements réciproques des industriels et de l'État et identifient les actions à déployer prioritairement. La FIEEC et ses syndicats sont directement impliqués dans **quatre CSF**. Au total, **11 CSF** concernent notre profession.

Bruno LE MAIRE, Ministre de l'Économie et des Finances, a signé aux côtés du Président du Comité stratégique de filière (CSF) « Industrie Electronique », Thierry TINGAUD, et de son Vice-président, Vincent BEDOUIN, le Contrat stratégique de la filière électronique le 15 mars, un moment historique qui marque une véritable reconnaissance du rôle stratégique de la filière. L'ensemble des membres de la branche électronique de la FIEEC était également présent à la signature (ACSIEL, SPDEI, SNESE, WE NETWORK).

[Lire le communiqué de presse](#)



Vie des adhérents



« SMART HOME ET SMART BUILDING : QUAND L'ÉLECTRONIQUE RÉVOLUTIONNE LE BÂTIMENT »

« La **JTE** et les **Electrons d'Or** unissent pour la 4^{ème} année consécutive leurs compétences et leurs expertises au service de rencontres entre professionnels et donneurs d'ordres de la filière électronique sur le thème : « **SMART HOME ET SMART BUILDING : QUAND L'ÉLECTRONIQUE RÉVOLUTIONNE LE BÂTIMENT.** », Au programme, partage d'informations et de connaissances, keynote et tables rondes, networking, remise de prix et cocktail. En savoir plus et s'inscrire : <https://www.acsiel.fr/jte>



LES ESPOIRS ICONA D'OR S'EXPOSENT À L'ESPACE HAMELIN

C'est à l'occasion de son congrès annuel, le jeudi 21 mars, que e-VISIONS exposera les réalisations – planches et prototypes - des étudiants d'écoles de design et élèves des établissements professionnels qui ont participé à la 1^{ère} édition du concours Les Espoirs Icona d'Or. 10 projets répartis sur 3 prix seront présentés. La sélection des lauréats par un jury de professionnels de la communication visuelle aura lieu le matin et le palmarès sera dévoilé par Théo PHAN, animateur et journaliste, au cours du cocktail de fin de journée. L'objectif de ce nouveau concours, lancé par e-VISIONS en novembre 2018, est de promouvoir les métiers de la communication visuelle auprès des jeunes. Prochaine édition : 2021 !

En savoir plus : <https://www.e-visions.fr/fr/module/28/70/les-espoirs-icona-d-or-new>



UN BILAN GLOBALEMENT STABLE POUR L'ÉLECTROMÉNAGER FRANÇAIS

Le 4 février s'est tenue la conférence de presse annuelle du Gifam, présentant le bilan de l'année 2018 du secteur de l'électroménager. Avec près de 63,2 millions d'appareils vendus, le marché a généré un chiffre d'affaires global de 8,2 milliards d'euros.

Stimulé par l'entretien des sols et les appareils de confort domestique, le petit électroménager conserve une dynamique positive et affiche une croissance de +0,5% en valeur. Le gros électroménager quant à lui, accuse un léger ralentissement par rapport à 2017 (-0,9%) et se valorise à 5,2 milliards d'euros.

Cette conférence a également été l'occasion de présenter les premiers résultats de l'étude « Leviers d'avenir » réalisée par Gifam Insights en partenariat avec Toluna, sur les nouvelles attentes des consommateurs. Parmi les tendances relevées, les Français aspirent notamment à trouver des alternatives pour consommer mieux, améliorer la facilité d'utilisation des appareils ou encore disposer d'appareils « professionnels » à la maison.

Pour plus d'informations, retrouvez le [communiqué de presse de la conférence](#).



JOURNÉE LUMINAIRES & ÉCONOMIE CIRCULAIRE À L'ESPACE HAMELIN

Le GIL-Syndicat du luminaire a organisé le 26 février dernier une journée d'information sur le thème des luminaires et de l'économie circulaire. L'objectif était de permettre à ses adhérents de mieux comprendre les enjeux de l'économie circulaire sur leurs activités tout en leur donnant des clés de compréhension pratiques pour l'adapter à leurs entreprises. Le GIL a accueilli Christophe DEBIEN, Directeur Général de l'Institut National de l'Économie Circulaire, Jean-Paul AUBERGER, Responsable de la Relation Producteurs ménager Eco-Système, Marie-Line DAVID, Directrice Générale chez FD éclairage architectural, Sylvie BRONCHAIN, Déléguée Générale de PEP ECOPASSPORT et Dominik FLIKWEERT, Policy Officer de LightingEurope. De nouvelles journées d'information sur le sujet seront organisées courant 2019.



MATINALE DU SMART HOME

Le développement d'objets connectés, associés à l'intelligence numérique, rend possible le vieux rêve d'une maison ou d'un logement « intelligent ». Pouvoir s'adapter aux enjeux énergétiques sans diminuer le confort des occupants, savoir accompagner le vieillissement progressif de nos concitoyens, anticiper les évolutions structurantes (voiture électrique, autoconsommation des Energies Renouvelables, réseaux électriques intelligents, ...), intégrer la maison ou le logement dans un « système » plus large (quartier, ville, communauté) sont autant de défis qui se posent autour du concept de « Smart Home ». Aucun secteur ou acteur ne peut aujourd'hui prétendre apporter l'ensemble des solutions, technologies et approches pour rendre concrète cette vision.

La prochaine « **matinale du Smart Home** » **IGNES**, aura lieu **le jeudi 28 mars 2019 de 8h30 à 10h00**, à l'Espace Hamelin. Nous accueillerons :

- **DASSAULT Systèmes « SMART HOME l'âge de l'expérience »** - Eliane FOURGEAU (Systems Engineering, Worlwide Center of Excellence – Senior Director)
- **ENGIE DIGITAL « Des services à l'énergie pour les maisons connectées »** - Amaury LAMARCHE (Head of Smart Home Platform)

Pour vous inscrire, cliquez sur le lien suivant : [Inscription](#)

L'OFFRE GLOBALE INDUSTRIE 4.0

Le GIMELEC et le Symop ont conclu un accord à l'occasion du salon Global Industrie pour une coopération renforcée entre les deux organisations. L'offre Industrie 4.0 se voit ainsi réunie en une seule plateforme commune aux deux organisations et fédérant les technologies de la modernisation

et de la digitalisation de l'industrie française. Ce rapprochement, concrétisé par une adhésion du Symop au Gimélec, permettra davantage de synergies au sein de la filière électronumérique et une influence renforcée auprès des institutionnels. Avec un objectif partagé : la compétitivité de l'industrie en France.

CONSTRUCTION TECH – MONDIAL DU BÂTIMENT 2019

Né d'un partenariat entre le GIMELEC et Reed Expositions, Construction Tech devient la section du Mondial du Bâtiment (4 au 8 novembre 2019) dédiée aux nouvelles technologies du smart building. Au-delà du salon, le partenariat entre le GIMELEC et Reed Expositions comprend également deux

challenges de startups, en juin puis en novembre 2019, ainsi qu'un Observatoire des tendances du marché bâtiment réalisé par le cabinet Xerfi et dont les résultats sont d'ores et déjà régulièrement rendus publics. De quoi donner des éléments de visibilité renforcée à notre filière électronumérique pour les prochaines années !

CONSTRUCTION TECH®



SALON GLOBAL INDUSTRIE VOUS AVEZ DIT INDUSTRIE ÉLECTRONIQUE ?

Du 5 au 8 mars 2018, à Eurexpo Lyon, le SNESE a animé le Village de l'Industrie Electronique du salon Global Industrie, le salon de toutes les industries sur le thème CREEZ ! **Nous industrialisons et nous fabriquons votre électronique.**

Pour représenter la filière électronique et donner une âme et une image à cette industrie incontournable et omniprésente dans toutes les industries et les biens de consommation les plus divers, le SNESE a réuni 37 mousquetaires – 26 entreprises de conception, industrialisation et fabrication de cartes et systèmes électroniques et 11 fournisseurs d'équipements, composants et services.

Au cœur du Village, la Place des Savoir-faire a permis de présenter des innovations représentatives du dynamisme du secteur : en avant première mondiale un équipement de production d'un médicament à domicile destiné au traitement de la mucoviscidose – fruit d'un travail collaboratif entre deux adhérents du SNESE. Etait également présentée pour la première fois en France la Dragon Fly, une imprimante 3D qui révolutionne la fabrication des circuits imprimés, ainsi que l'usine Symbiose - la première usine électronique du futur de Lacroix Electronics. Enfin, et toujours sur le thème de l'usine électronique du futur le SNESE, en partenariat avec le pôle I Trans a présenté le projet TICIO APPROS consacré au développement des transactions logistiques et numériques sécurisées.



LE SPDEI, UN ACTEUR ENGAGÉ AU SEIN DE LA FILIÈRE

La distribution électronique entend pleinement jouer son rôle d'acteur structurant de la filière électronique en maintenant notamment sa mobilisation dans le cadre de la finalisation de l'étude avec le Ministère de l'Economie sur l'avenir de la fabrication électronique en France ainsi que de la constitution du Comité stratégique de filière consacré à l'industrie électronique. Ces travaux clés associant la FIEEC, les fabricants de composants, les sous-traitants et la distribution doivent en effet marquer le renouveau de la filière via une visibilité accrue et une meilleure perception de son rôle incontournable pour les marchés d'avenir : objets connectés, mobilités etc.

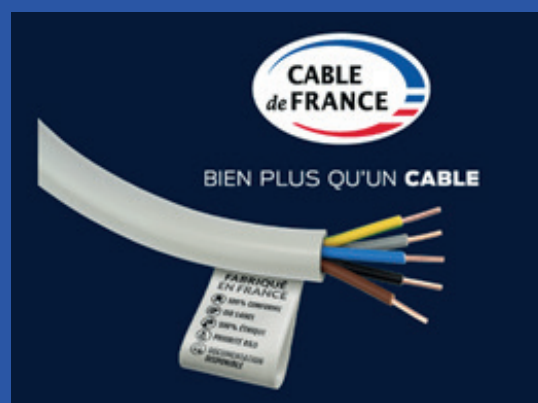


PRÉSENTATION - ANALYSE DU MARCHÉ DE LA RÉGULATION ET DE LA GESTION TECHNIQUE DU BÂTIMENT

Le syndicat des automatismes du génie climatique et de la régulation (ACR) présentera son analyse du marché de la régulation et de la gestion technique du bâtiment lors de sa conférence de presse annuelle le 27 mars 2019 à l'Hotel Raphael, 17 Avenue Kléber, 75116 Paris.

UN NOUVEAU SITE POUR LE LABEL CABLE DE FRANCE

Créé en 2014 le label « CABLE de FRANCE » voit son site dédié www.cabledefrance.fr enrichi d'un blog, sur lequel sont publiés des articles variés tant par le type de problématique, d'installation, ou de câbles qu'ils concernent. Chaque mois, une nouvelle expérience, un nouvel intervenant fait part des raisons qui justifient le choix du label CABLE de FRANCE. Ce sont à la fois des témoignages d'utilisateurs, d'installateurs, mais aussi des recommandations pour l'emploi de câbles dont les performances assurent la sécurité, le confort, la pérennité des installations. Car tous les câbles ne sont pas les mêmes...



LE THDMAG N°8 EST PARU

Dans sa publication annuelle consacrée au Très Haut Débit, le SYCABEL dresse le bilan et les perspectives du déploiement du Très Haut Débit en France

Le THDmag N°8 est constitué d'un important dossier mobile 5 G et donne la parole aux acteurs du déploiement du Très Haut Débit, dans les domaines de la normalisation, de la stratégie, des performances et des applications multiples tant dans le monde agricole que pour la gestion de l'espace public. Le SYCABEL présente ses recommandations pour la construction des villes et territoires intelligents de demain.

Disponible en [téléchargement libre](#) sur www.sycabel.com



LA LETTRE DU SYCABEL

Dans la lettre d'information du SYCABEL n°15 retrouvez les câbles au cœur des mutations avec un zoom ENR installations photovoltaïques.

Disponible en [téléchargement libre](#) sur www.sycabel.com



Le Syndicat de l'éclairage et ses adhérents présentent la Charte LED pour l'éclairage intérieur. La Charte LED présente les définitions à jour des principaux critères à considérer : flux lumineux initial sortant, efficacité lumineuse, durée de vie utile, température de couleur, IRC, risque photobiologique, maintien du flux dans le temps, etc. Ces critères sont reconnus par les fabricants européens, dont ceux du Syndicat de l'éclairage, qui représente environ deux tiers du marché de l'éclairage professionnel.

Engagés par la Charte LED, c'est en revendiquant la responsabilité et la fiabilité de leurs produits, l'affichage des performances que les fabricants du Syndicat de l'éclairage entendent instaurer avec toute la filière un réel climat de confiance.

Cette charte est donc un référentiel unique destiné à tous : ses 20 critères permettent d'identifier un produit responsable, sûr et durable, mais aussi de fournir un outil de prescription objectif à l'ensemble des professionnels de la filière.

Pour télécharger la Charte LED : <http://bit.ly/CharteLEDint>

LA CHARTE LED



LES LIGHTINGDAYS AWARDS

En marge du salon LightingDays qui s'est tenu du 13 au 15 février à Lyon, le Syndicat de l'éclairage a organisé la première édition des LightingDays Awards : neuf exemplaires du trophée – désigné par Fabrice Berrux, et fabriqué par l'Atelier Sedap, adhérent du Syndicat de l'éclairage et labellisé Entreprise du Patrimoine Vivant – ont été remis à un panel de lauréates 100 % féminin. Choies pour leur engagement, à différents niveaux de la chaîne de valeur, pour un monde mieux éclairé, ces 9 femmes ont été célébrées à l'occasion d'une soirée spéciale qui a réuni le Gotha de l'éclairage français. Découvrez les ici :

- Marie-Pierre ALEXANDRE, Directrice Générale de l'Association Française de l'éclairage
- Huguette ANNAS, Architecte DPLG et Expert lumière chez EDF
- Isabelle ARNAUD, Journaliste, Traductrice et Editrice
- Sara CASTAGNÉ, Directrice Générale de Concepto

- Nathalie COURSIÈRE, Responsable Normalisation chez Legrand
- Patricia EL BAÂMRANI, Responsable Prescription IdF chez Targetti
- Ourania GEORGOUTSAKOU, Secrétaire Générale de LightingEurope
- Agnès JULLIAN, Présidente de Technilum
- Carmen MUNOZ-DORMOY, Directrice Générale de Citelum



(crédit photo Alexandre Moulard).

SYMPOSIUM FRANCO-ALLEMAND_ISH_12 MARS 2019

Uniclimate et BDH organisent le symposium franco-allemand sur l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables sur le salon ISH. Sur le salon Interclima, en novembre prochain, la France accueillera à son tour une délégation allemande.

La France sera le pays partenaire de l'ISH 2019.

La France et l'Allemagne sont unies par une profonde amitié et des relations économiques importantes, notamment entre les industries du chauffage. En tant que moteur de l'Union européenne, les deux pays aspirent à renforcer non seulement la position de l'Union européenne dans son ensemble, mais également à agir au niveau international pour

la protection du climat et des ressources. Le secteur du chauffage consomme beaucoup d'énergie. Aussi, son potentiel de réduction du CO2 joue un rôle essentiel pour atteindre les engagements signés lors des accords de Paris (COP 21) en matière de protection du climat. Le salon ISH présente des solutions techniques et commerciales pour atteindre ces objectifs. Les industries françaises et allemandes du chauffage développent des solutions à la pointe de la technologie permettant d'obtenir une efficacité élevée et d'utiliser les énergies renouvelables.



UNICLIMA INSUFFLE UNE NOUVELLE DYNAMIQUE À SON SALON INTERCLIMA

Interclima, le salon des adhérents d'Uniclimate, change de braquet en 2019. Exposants, visiteurs, conférences, recrutement, rénovation, construction neuve, convivialité, etc. : la nouvelle dynamique est en marche !

Les fabricants de matériels aérauliques, thermiques et frigorifiques réunis au sein d'Uniclimate insufflent un nouvel élan au salon Interclima 2019 ! Financés par Reed Expositions France et Uniclimate, ce sont par exemple 50 bus et 3 TGV arrivant à Roissy CDG, au départ de Marseille, Lyon et Bordeaux qui sont mis à disposition des exposants et des partenaires distributeurs pour faire venir davantage de visiteurs. En parallèle, la nouvelle dynamique se traduit par de nombreuses mesures : un Espace Innovation et Performance inédit, des conférences pour des publics ciblés, maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre, un plateau

radio filmé sur le salon, une action forte pour faire connaître les métiers et les besoins de recrutement de l'ensemble des partenaires des industriels

au sein de la filière du génie climatique... A plusieurs mois de l'ouverture des portes, le salon s'enorgueillit déjà d'une très belle représentativité dans les domaines des pompes à chaleur et des chaudières biomasses, aux côtés des équipements plus traditionnels de production d'eau chaude sanitaire et de chauffage pour l'industrie et le tertiaire, les logements collectifs et l'habitat individuel, en neuf ou en rénovation. Alors rendez-vous à Interclima, du 5 au 8 novembre, à Paris Nord Villepinte pour la nouvelle dynamique du salon !



CONFÉRENCE DE PRESSE ANNUELLE

Le 6 février 2019, UNICLIMA organisait sa conférence de presse. Comme les années précédentes, le syndicat avait invité les représentants de PAC&Clim'Info et l'AFPAC.

François FRISQUET, Président d'Uniclimate a accueilli les journalistes puis les intervenants ont présenté les chiffres du marché du génie climatique.

La nouvelle dynamique du salon Interclima : Pierre-Louis François, Président du salon Interclima, a rappelé l'importance de se retrouver régulièrement avec toute la filière le temps du salon. L'édition 2019 enregistrera plusieurs nouveautés : Espace Innovation et Performance à l'entrée du salon, mise en place de moyens de transports supplémentaires,

conférences dédiées aux maîtres d'ouvrages ; et parmi les sujets on trouvera les solutions pour le neuf et la rénovation, un point complet sur la réglementation RE2020 et des animations autour de la formation et le recrutement.

Les perspectives 2019 : retrouvez dans le dossier de presse les points forts soulevés en ce début d'année.

Intervenants : F. FRISQUET / PL. FRANÇOIS / F. DEROCHÉ / D. METZ / E. BATAILLE

[Téléchargez-ici le dossier de presse](#)



LES DÉFIS BÂTIMENT ET SANTÉ - 7^{ÈME} ÉDITION - 4 JUILLET 2019 À PARIS

Uniclimate poursuit son partenariat au Colloque Bâtiment et Santé.

[Plus d'information sur le site des défis Bâtiment et Santé.](#)



PALMARES 2019 SALLES DE BAINS REMARQUABLES 23 MAI 2019 - 10H30 AUDITORIUM DU JARDIN D'ACCLIMATATION DE PARIS

La profession se mobilise à nouveau et organise le 3^{ème} « Palmarès des Etats généraux de la Salle de Bains 2019 »

Créé par l'AFISB (Association Française des Industries de la Salle de Bains) en partenariat avec l'Ameublement Français, **PROFLUID** (Association Française des Pompes et Agitateurs, des compresseurs et de la robinetterie), **UNICLIMA** (Syndicat des industries thermiques, aéronautiques et frigorifiques), le **GIFAM** (Groupement des marques d'appareils pour la maison) et le **GIL** (Syndicat du Luminaire qui rejoint le Palmarès 2019). Ce Palmarès révélera le 23 mai prochain à la presse professionnelle et grand public **"les salles de bains remarquables 2019"**.



DIGIWORLD SPRING SESSION - 17 ET 18 AVRIL

L'AFNUM est partenaire de la seconde édition de la DigiWorld Spring Session qui se déroulera les 17 et 18 avril au Domaine de Verchant (Montpellier)

Au programme de ces deux jours :

- Cohésion territoriale par le digital
- Potentiel attendu de la 5G
- Smart Farming et Food Tech
- E-Santé
- Intelligence Artificielle et Maison Connectée
- Mobilité de demain et Ville Intelligente

Pour renseignement et inscription, contactez
Corinne VOISIN - cvoisin@afnum.fr - 01.45.05.72.25



Dans la perspective du prochain salon VIVATECH des 16, 17 et 18 mai 2019 à la Porte de Versailles, le rendez-vous mondial des Leaders et des start-ups célébrant l'innovation, l'AFNUM a reçu le 13 février 2019 les dirigeants du salon pour échanger autour de l'édition 2019.

Pour en savoir plus :

<https://www.afnum.fr/lafnum-recoit-les-dirigeants-de-vivatechnology/>

VIVATECHNOLOGY



LE SALON ANTENNES DE L'AFNUM S'INSTALLE AU DOMAINE DE CICÉ-BLOSSAC

Le 11 mars, le salon Antennes de l'AFNUM a permis aux installateurs du grand ouest (Rennes, Caen, Cherbourg, Cholet, Saint Nazaire) de découvrir les nouveautés de nos industriels et d'échanger avec l'ANFR sur la libération de la bande 700.



MATINALE DE L'AFNUM SUR LA COMMANDE PUBLIQUE

Le 12 mars 2019, l'AFNUM organisait en partenariat avec la FIEEC une matinale d'échange sur le thème de la commande publique. Dans la perspective de l'entrée en vigueur du code de la commande publique le 1er avril 2019, l'AFNUM a invité **Monsieur Benoit DINGREMONT** sous-directeur du droit de la commande publique à la direction des affaires juridique de Bercy à venir échanger avec les entreprises de notre secteur afin de faciliter la compréhension des textes et leur permettre de remonter leurs interrogations.



Temps forts

NOUVEAUX ARRIVANTS



Jérôme BREYSSE
nommé Directeur Affaires
Publiques de France Industrie

Rattaché à Vincent MOULIN WRIGHT, Directeur Général de France Industrie, Jérôme BREYSSE est nommé Directeur Affaires Publiques depuis le 11 février 2019. Il a notamment la charge des dossiers relatifs à l'économie, la fiscalité de production, l'économie circulaire et l'énergie.

Diplômé d'un Master 2 de l'Institut Supérieur de Commerce de Paris (ISC) spécialisation affaires internationales et d'un Master 2 en Relations européennes et lobbying de l'Institut Catholique de Paris, Jérôme Breysse a passé 7 années au sein du Groupe des Fédérations Industrielles du MEDEF (GFI) comme Adjoint au Directeur Général, où il a oeuvré sur l'ensemble des domaines de la compétitivité et de l'environnement économique de l'industrie. Il a poursuivi son parcours à l'Association Nationale des Industries Alimentaires (ANIA) pendant 4 ans, où il a occupé les fonctions de Directeur Economie et Compétitivité, puis de Directeur des Affaires Sociales. Il avait rejoint début 2018 la Fédération des Industries des Peintures, Encres, Couleurs, Colles, Adhésifs, Préservation du Bois (FIPEC), où il était en charge des affaires publiques France et Europe.

Hortense BRUNIER ERAUD
nommée directrice de l'économie circulaire
et du développement durable du GIMELEC



À l'issue de sa formation en droit de l'Union européenne et de l'Environnement à la Sorbonne, Hortense débute en cabinet d'avocat chez Me LEPAGE. Elle intègre le Gifam en 2011 et devient Directrice du développement durable. Elle s'implique lors des discussions du Paquet Économie circulaire européen et de la Feuille de route Économie circulaire du Ministère de l'Écologie. Lorsqu'elle rejoint le cabinet Capitalcom en janvier 2018, elle accompagne les entreprises dans l'intégration de la RSE au sein leur stratégie. Elle poursuit son engagement à son compte dans le conseil en stratégie RSE auprès d'institutions, éco-organismes et fédérations. Hortense rejoindra l'équipe du GIMELEC début avril en tant que Directrice de l'Économie circulaire et du Développement durable.

PUBLICATIONS

Contribution au Grand Débat National

Le Grand Débat national, organisé par le Président de la République et le Gouvernement en janvier s'est clôturé le 15 mars dernier. La synthèse du million de contributions recueillies tout au long de ces trois derniers mois devrait être achevée dès le mois d'avril. La FIEEC, en qualité de corps intermédiaire regroupant plus de 3000 entreprises des industries électriques, électroniques et du numérique a participé en soumettant 12 propositions articulées autour des trois thématiques suivantes :

- Vers une économie numérique
- Assurer la transition énergétique
- Vers une économie circulaire créatrice de valeur

Ces propositions, développées sous forme de fiches thématiques, entendent répondre aux enjeux aujourd'hui, au cœur des préoccupations des citoyens, des entreprises et des administrations et s'inscrire tout naturellement au sein des réformes politiques et sociales à venir.

Guide pratique pour l'intégration des plastiques recyclés dans les équipements électriques et électroniques

Le recyclage des plastiques et leur intégration dans de nouveaux produits sont devenus incontournables dans le cadre de la transition vers une économie circulaire, et constituent un enjeu commun à l'ensemble des équipements électriques, aussi bien ménagers que professionnels. Pour les fabricants de ces filières, l'intégration de plastiques recyclés dans un équipement neuf présente un intérêt stratégique à plusieurs titres : réduction des impacts environnementaux du produit, gain économique potentiel, réponses à des attentes client et des demandes de marché, voire anticipation de considérations réglementaires. Toutefois, les spécificités des plastiques utilisés dans les équipements électriques et électroniques—diversité des résines utilisées, exigences techniques et réglementaires fortes, longue durée de vie, etc.—appellent des réponses adaptées.

Dans ce contexte, ESR publiera prochainement un guide visant à accompagner les industriels des équipements électriques et électroniques ménagers et professionnels dans leur projet d'intégration de plastiques recyclés dès lors que leur stratégie et leurs motivations sont préalablement définies dans un cadre réglementaire maîtrisé. Il s'adresse particulièrement aux responsables environnement, développement durable et RSE, chargés d'écoconception, bureaux d'études ainsi qu'aux experts et acheteurs de matières plastiques.

Ce guide a été réalisé en partenariat avec la FIEEC.

Pour toute demande ou renseignement complémentaire : acwedrychowska@fieec.fr

Référentiel métiers Objectif Fibre

Dans le cadre de l'Engagement de développement de l'emploi et des compétences (EDEC) et après plus d'un an de travail collaboratif, Objectif Fibre et ses partenaires (Ministère du Travail, Agence du Numérique, branches et opérateurs de compétences) publient la cartographie des métiers de la fibre optique. Cet outil - ayant vocation à faciliter la description, la formation et le recrutement dans ce secteur - se décline en 26 fiches métiers, dont 17 concernent des profils en tension, consultables sur le site objectif-fibre.fr.



Ces fiches décrivent les intitulés de poste et définissent précisément les profils correspondants, facilitant ainsi les processus de recrutement mis en œuvre par les entreprises. Descriptif de l'activité, prérequis (savoir, savoir-être, niveau de formation, expérience, etc.), missions et perspectives d'évolution : ces fiches métiers sont à la fois précises et complètes.

L'enjeu est de taille : le déploiement du Très Haut Débit de qualité pour tous représente en effet une formidable opportunité de création d'emplois sur le territoire. Plusieurs études menées par Objectif Fibre dans le cadre de l'EDEC montrent ainsi que 22000 emplois seront mobilisés à l'horizon 2022 pour réaliser ce grand chantier. En moyenne, chaque année, 3800 candidats devront être mobilisés, et ce dans différents domaines (travaux, études, affaires et commercial). Sur ces postes, le recrutement doit se faire dès maintenant.

Accès au référentiel métiers : <https://www.objectif-fibre.fr/page/les-outils>

Mise à jour du guide concurrence

La libre concurrence permet aux opérateurs économiques de dynamiser un marché et de gagner en efficacité. Elle est reconnue, légitimée et protégée par des règles précises, découlant du droit national et européen, matière à la fois vaste et complexe. Les organisations professionnelles constituent un espace de rencontres et d'échanges privilégiés entre les acteurs d'un marché, au sein duquel le respect des règles de droit de la concurrence doit être une priorité pour tous. Dans cette perspective, la FIEEC met à jour le guide concurrence afin de faciliter l'approche des règles du droit de la concurrence. Il doit, de manière pragmatique, permettre d'identifier les comportements et situations à risque afin de les éviter. Ce guide a vocation à accompagner les entreprises au quotidien dans leurs activités au moyen de règles simples et pratiques.

Pour toute demande ou renseignement complémentaire :
jmacaire@fieec.fr



CALENDRIER ÉVÉNEMENTIEL



Rendez-vous « Conseillez l'Industrie ! »

22 mars

Matinale de sensibilisation des conseillers à l'emploi organisée en partenariat avec Pôle emploi et l'UIMM, dans le cadre de la semaine de l'industrie.



Conférence « Transition écologique et numérique : quand la réussite passe aussi par les métiers et les compétences »

9 avril

Sous l'égide des Ministères du Travail et de la Transition écologique, la filière électrique lance une grande étude prospective sur les enjeux intersectoriels et intergénérationnels.

[Inscription ici](#)



Colloque « Quelle politique européenne pour les industries technologiques ? »

11 avril

A quelques semaines des élections européennes, décideurs et représentants de haut niveau de nos industries échangent sur les conditions du succès d'une politique industrielle européenne ambitieuse. [Inscription ici](#)



Matinale de l'économie circulaire sur l'intégration des plastiques recyclés

mai

Matinale organisée à l'occasion de la publication du Guide pratique pour l'intégration des plastiques recyclés dans les équipements électriques et électroniques piloté par ESR et réalisé en partenariat avec la FIEEC.

Interview



© Olivier Raynaud

Philippe VARIN,
Président de France Industrie
Vice-président du Conseil National de l'Industrie

Quel regard portez-vous sur la conjoncture industrielle de ces dernières années ?

2016 a été l'année du coup d'arrêt de la désindustrialisation massive et depuis 2017 l'industrie a même retrouvé des indicateurs dans le vert : forte poussée de croissance de la production manufacturière (+2.5 %), quasi saturation des capacités installées (85.2% en novembre 2018), fort taux d'investissement (5%), création nette d'emplois et des besoins de recrutement de plus de 250.000 salariés par an, plus de créations d'usines que de fermetures, remontée des taux de marges.

Depuis 2017, le moral des industriels est également meilleur.

La désindustrialisation semblerait presque derrière nous et des secteurs sont en très bonne santé comme l'aéronautique et spatial, le luxe, la chimie, la robotique ou la santé. L'automobile relève la tête.

A quoi doit-on s'attendre pour 2019 ?

En 2019, la situation reste fragile : le mouvement des « gilets jaunes » a impacté l'activité au quatrième trimestre de 2018, la production manufacturière a ralenti en fin d'année 2018, au même titre que la dynamique de création d'emplois manufacturiers malgré le fait que 50.000 emplois sont encore sous tension. Par ailleurs, le déficit commercial de la France reste à peu près équivalent à 2017, et la part de marché de la France dans les exportations de l'Union européenne ne progresse pas.

Il est donc essentiel de maintenir nos efforts sur les enjeux prioritaires de France Industrie que sont la compétitivité coût et notamment la fiscalité de production et charges sociales sur les salaires, et la compétitivité hors coût avec nos travaux relatifs à l'adaptation des compétences, la formation professionnelle, l'industrie du futur, et bien sûr l'attractivité des métiers et l'image de l'industrie.

Comment faire de 2019 l'année de l'industrie ?

L'initiative « Usine Extraordinaire » en novembre dernier au Grand Palais à Paris a démontré l'efficacité de l'immersion industrielle pour les jeunes et leurs familles. Plus de 42.000 visiteurs ont découvert l'industrie pendant trois jours. Nous voulons cette année transformer l'essai et répondre à ce regain d'intérêt des français pour notre secteur, et invitons l'ensemble des acteurs de l'industrie à se mobiliser pour aller à la rencontre des Français, ouvrir leurs portes et promouvoir l'excellence du savoir-faire industrie de notre pays.

Par ailleurs, depuis 2011 la Semaine de l'Industrie contribue à changer le regard sur l'industrie et ses métiers. En 2018 elle a conduit à organiser près de 3 000 événements dans tous les territoires, réunissant près de 360 000 visiteurs. L'édition 2019 de la Semaine de l'Industrie, sur le thème « La French Fab en mouvement », se déroulera du 18 au 24 mars. Cette année, un large partenariat associant notamment le gouvernement et les fédérations industrielles a été constitué pour donner une plus forte intensité à cette manifestation. Il a pour objectif d'offrir à un public élargi l'image la plus exhaustive possible de l'industrie et des opportunités qu'elle propose en termes d'emplois.

Pour faire de 2019 une véritable « année de l'industrie », nous visons collectivement un triplement du nombre de visites. La Semaine de l'Industrie sera donc une occasion idéale pour chaque entreprise industrielle de valoriser ses savoir-faire, ses innovations, ses collaborateurs auprès de leurs proches et du grand public, et de donner à voir l'industrie française dans toute son excellence.

En complément de cette initiative, le French Fab Tour a démarré le 15 janvier dernier une tournée dans de nombreuses villes-étapes territoires d'industrie, permettant à une animation itinérante de faire rayonner l'industrie dans les territoires et d'attirer les jeunes talents vers les carrières industrielles. Par ailleurs, des répliques de l'Usine Extraordinaire en région ont vocation à être organisées au second semestre 2019.

Afin de conforter ces différentes initiatives, gagner en visibilité et faire de la « Semaine de l'Industrie » un succès, la mobilisation de tous est primordiale. Faisons tous ensemble de 2019 l'année de l'Industrie !

A nighttime photograph of a city skyline, likely Tokyo, with the Tokyo Skytree visible on the left. The image is overlaid with a semi-transparent blue filter. The text "En direct des services" is centered in white.

En direct des services

Consultations sur le projet d'ordonnance relatif aux relations commerciales

Deux consultations ont été lancées par l'administration auprès des acteurs concernés afin de recueillir leurs observations sur la rédaction du projet d'ordonnance venant modifier le titre IV du livre IV du code de commerce. Notre Fédération qui avait multiplié ses démarches auprès des pouvoirs publics, également en association avec d'autres Fédérations d'industries non-alimentaires, afin de faire entendre la voix de notre profession, a été entendue.

Ces consultations se sont déroulées du 28 décembre 2018 au 21 janvier 2019 (hors article L442-6 du code de commerce sur les pratiques restrictives de concurrence), puis du 21 janvier au 4 février (sur l'article L442-6 du code). La FIEEC y a répondu avec pour objectif principal de veiller à l'élaboration d'un cadre équilibré pour les secteurs que nous représentons. L'ordonnance doit être finalisée et publiée avant le 1er mai 2019.

Projet de loi économie circulaire : focus pièces détachées et garantie légale de conformité

L'avant-projet de loi « économie circulaire » comprend un article consacré aux pièces détachées. En lien avec le service environnement de la FIEEC, le service juridique reste particulièrement vigilant sur les mesures qui pourraient ressortir du projet de loi qui devrait être diffusé d'ici l'été prochain. Rappelons notamment que la Directive relative à la vente de biens vient d'harmoniser au niveau européen la durée légale de la garantie de conformité à deux ans, et que la France offre déjà une protection supérieure au consommateur avec un délai de présomption du défaut de conformité de 24 mois (harmonisé à 12 mois au niveau européen).

AGENDA

MARS 2019

Mise à jour du Tome 3
et du Guide concurrence FIEEC



AVRIL 2019

Publication des Tomes 1 et 2
de fiches juridiques

AVRIL - MAI 2019

Conférence sur la fabrication
additive/ impression 3D

13 MAI 2019 - 14H

Commission juridique FIEEC

TELEX

Avril 2019 : Renouvellement des
membres de la Commission
d'Examen des Pratiques
Commerciales. La FIEEC souhaite
poursuivre son implication au sein
de cette Commission et sollicite
le renouvellement de ses deux
mandats. [En savoir plus](#)



Nouvelle formation « l'atelier RGPD »
(MOOC) mise en ligne par la CNIL
(gratuite et accessible à tous)
[En savoir plus](#)

ATTENTION : représentants d'intérêts

Publication auprès de la HATVP avant le 30 mars 2019

Pour mémoire, les personnes morales concernées par les obligations visant les représentants d'intérêts doivent communiquer sur le site de la Haute Autorité les activités menées pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018. Cette publication doit être effectuée le 30 mars 2019 au plus tard.

[En savoir plus](#)



Règlement sur les restrictions verticales de concurrence : consultation

Dans le cadre de la réforme du règlement sur les restrictions verticales de concurrence, la Commission européenne a lancé, au mois de février, un questionnaire public à remplir en ligne. La Commission interroge les différentes parties prenantes sur l'efficacité et la rentabilité du règlement, la pertinence et la cohérence du texte, et sur la valeur ajoutée de l'action de l'Union européenne. Cette consultation est ouverte jusqu'au 27 mai 2019.

[En savoir plus](#)

A RETENIR

COMMANDE PUBLIQUE : RÉFORME DES CCAG'S

Dans le prolongement de la Matinale organisée par l'AFNUM, en partenariat avec la FIEEC, et qui s'est tenue le 12 mars, les entreprises concernées par la commande publique sont invitées à faire remonter toutes les difficultés éventuelles rencontrées dans le cadre de l'utilisation de ces clauses (évolutions nécessaires liées au numérique, protection des droits de propriété intellectuelle...).

[En savoir plus](#)

PJL PACTE - Articles sur la normalisation

Projet de loi PACTE : le Sénat avait ajouté un article relatif à la normalisation, sur lequel la FIEEC avait formulé des commentaires. Parmi les points marquants :

- Les motifs pour lesquels le Gouvernement peut rendre une norme d'application obligatoire seraient limités (protection des personnes, des données personnelles, des biens, de la santé publique ou de l'environnement)
- Une administration peut mandater les organismes de normalisation français pour élaborer des normes volontaires (« nouvelle approche » à la française)
- Les normes sont mises à disposition en français, sauf exceptions définies par voie réglementaire. Ceci permettrait de prévoir par décret des exceptions au principe de traduire intégralement toutes les normes.

La Commission mixte paritaire a cependant constaté ne pouvoir parvenir à élaborer un texte commun sur les dispositions restant en discussion du projet de loi.

Traduction en français des normes européennes / internationales

Le CTELEC, sous l'impulsion de la FIEEC, a proposé au DIN des critères pour que des normes soient éligibles à une traduction allégée, notamment la norme ne doit pas être rendue d'application obligatoire par la réglementation, et ne doit pas porter sur la protection de la santé et de la sécurité.

AGENDA

13 ET 14 MARS 2019
LOUVAIN - BELGIQUE
CA CENELEC



22 MARS 2019
Première réunion générale des
membres du CEF

27 ET 28 MARS 2019 - BRUXELLES
Orgalim OTC

TELEX

Réu. FIEEC-ZVEI 5-6/2. Échange sur la citation de normes au JOUE et le manque d'info sur le travail des consultants HAS



Réunion le 21/2 à Bruxelles de la Task Force Gulf, dans le cadre de l'initiative Foreign Partnerships du CEN-CENELEC

Réunion du BT du CENELEC les 6 et 7 février à Bruxelles

Réunion de la plate-forme SMARTT le 19 février à Bruxelles

Normes harmonisées européennes

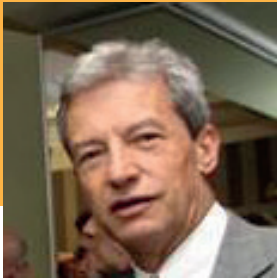
La CE a diffusé une communication sur les normes harmonisées : "Accroître la transparence et la sécurité juridique pour un marché unique pleinement fonctionnel". La FIEEC se réjouit que la CE se prononce clairement en faveur du système des normes européennes harmonisées donnant présomption de conformité.



Règlement européen sur la surveillance du marché

Le nouveau règlement européen sur la surveillance du marché, en cours de finalisation, prévoit des dispositions que la FIEEC a fortement soutenues : les autorités de surveillance du marché pourraient convenir avec des organisations représentant des opérateurs économiques, de mener des actions conjointes.





**Interview de Patrick BERNARD,
Président du Comité Electrotechnique Français (CEF)**

Qu'est-ce que le Comité Electrotechnique Français ?

Le CEF est composé de l'ensemble des parties prenantes de la normalisation électrotechnique, c'est-à-dire de toutes les entités qui inscrivent un ou plusieurs experts dans les commissions de normalisation du département Electrotechnologies de l'AFNOR. Ces activités concernent toutes les Commissions de normalisation, miroirs des Comités techniques de l'IEC et du CENELEC, ainsi que les Commissions de normalisation nationales sur les thèmes de l'installation, de la sécurité et des diagnostics électriques.

Quelles sont les grandes évolutions que va connaître le CEF en 2019 ?

Une convention signée en décembre 2013 entre l'AFNOR et l'UTE prévoyait notamment les modalités de transfert de l'activité de normalisation électrotechnique (et les personnels associés) de l'UTE vers l'AFNOR, et les conditions dans lesquelles les parties prenantes de la normalisation électrotechnique pouvaient assurer un certain « contrôle » des activités de l'AFNOR. Au titre de cette convention, le CEF était « abrité » par l'AFNOR.

Ainsi, depuis 2014, le modèle de fonctionnement de la normalisation électrotechnique a été globalement conservé.

Les années 2017 et 2018 ont été en grande partie consacrées à la préparation de la suite de cette convention et à la finalisation de l'intégration de l'activité de normalisation électrotechnique au sein de l'AFNOR. Les évolutions d'organisation et de gouvernance actées en 2018 permettent notamment

d'assurer la préservation durable des spécificités de la filière de normalisation électrotechnique au sein d'AFNOR, garantie pour les parties prenantes de la maîtrise du programme de travail, de la stratégie et du budget de la normalisation électrotechnique, ainsi que de la pérennité de leur influence à l'international. Ces évolutions se sont concrétisées par :

- Des décisions d'Assemblée Générale de l'AFNOR (juin 2018), actant de l'institution du Comité électrotechnique Français (CEF), de la composition et de la mission générale d'un Comité du CEF comme Comité du Conseil d'Administration d'AFNOR, dont le président sera administrateur de l'AFNOR
- L'insertion dans le règlement intérieur d'AFNOR de dispositions relatives au CEF et à l'institution d'un nouveau comité du Conseil : le Comité du CEF, et son articulation avec le CCPN
- La création d'un règlement interne du CEF, approuvé par le CA.

Quels seront les grands principes de fonctionnement du CEF ?

Les grands principes sont les suivants :

1. Le **Comité électrotechnique français (CEF)** est maintenant clairement identifié au sein de l'AFNOR.
2. La **maîtrise du programme de travail, de la stratégie et du budget de la normalisation électrotechnique** reste garantie pour les parties prenantes du CEF.

Le Comité du CEF procède par délégation du CA de l'AFNOR et reprend les missions du Comité de Suivi et du comité de pilotage de l'UTE, notamment :

- examiner et approuver le projet de budget annuel des activités de normalisation des électrotechnologies ;
- établir les orientations stratégiques à moyen ou long terme de l'électrotechnologie et valider les priorités annuelles du CTELEC, en adéquation avec le budget

3. La pérennité de **l'influence à l'international** des parties prenantes reste assurée

Le Comité du CEF établira les propositions de nominations ou de candidatures de parties prenantes aux postes de gouvernance politique des instances internationales IEC et CENELEC. Le CTELEC

continuera à établir les candidatures techniques. Cela permet de conserver la capacité à élaborer et à porter nos propres positions au niveau européen et international

4. La fonction de **Secrétaire du CEF** a été consolidée ; le Secrétaire du CEF, salarié de l'AFNOR, bénéficie au sein de l'AFNOR de l'autonomie nécessaire à sa fonction, dans le cadre fixé par le CEF (orientations stratégiques, budget, programme de travail). Il participe aux réunions du CCPN
5. Le Président du CEF est membre de droit du **bureau** d'AFNOR et participe aux réunions du CCPN.
6. Le **règlement interne du CEF** a été mis en place
7. Le **modèle économique** de la filière est conservé.

Le modèle économique, le projet de budget de la normalisation électrotechnologique et le barème de participation annuels sont validés par le Comité du CEF.

Les recettes et dépenses de la filière électrotechnique sont clairement identifiées au sein de l'AFNOR. La filière sera représentée au comité financier de l'AFNOR, pour une plus grande transparence et un meilleur contrôle des coûts.

8. **Deux Administrateurs** représenteront de *droit* la filière siégeront au sein du CA de l'AFNOR, dont le Président du CEF.

Quel est le calendrier de cette évolution ?

- L'année 2019 sera essentiellement consacrée à la mise en place effective de ce nouveau modèle de la normalisation électrotechnique
- La première réunion générale des membres du CEF se tiendra le 22 mars 2019
- Le nouveau modèle sera pleinement opérationnel à partir de juin 2019

BREXIT : rien n'est fait...mais il faut se préparer

A ce jour, il n'y a aucune garantie sur un éventuel report de la date de sortie du Royaume-Uni de l'UE fixée au 29 mars. Il est très urgent désormais que les entreprises prennent des dispositions internes pour se préparer au scénario de la sortie sèche du Royaume-Uni, ou qu'elles contactent leurs prestataires (transporteur, logisticien, transitaire, commissionnaire en douane...) pour savoir où ils en sont. La FIEEC a donc mis à jour sa **note intitulée « Brexit : Comment se préparer à une absence d'accord entre le Royaume-Uni et l'UE »**. Elle reprend notamment les enjeux douaniers et réglementaires pour la filière en cas de sortie sèche le 29 mars. Sachez également que la douane française a mis en place un système permettant d'appairer les plaques d'immatriculation des camions avec les déclarations en douane lors du passage par le Tunnel sous la Manche ou en ferry. L'anticipation des formalités douanières sera le maître-mot pour les entreprises afin d'éviter l'engorgement...

Pour obtenir la note, contactez pperrochon@fieec.fr

Contrôle des investissements directs étrangers

Le Conseil de l'UE a officiellement adopté le 5 mars le mécanisme européen de filtrage des investissements étrangers, qui sera mis en place dès avril. Les nouvelles règles vont permettre un meilleur contrôle. Rappelons toutefois que l'activation du mécanisme restera à la discrétion de chaque état membre.

[En savoir plus](#)



AGENDA

18 MARS 2019

Forum des exportateurs de biens à double usage - Paris

10 AVRIL 2019

Séminaire contrôle des exportations de la Direction générale de l'armement - Paris

11 AVRIL 2019

Séminaire DGALN sur les approvisionnements responsables en minerais et métaux.

11 JUIN 2019

Réunion de la commission internationale de la FIEEC



Contrôle des exportations de biens à double usage

Les discussions sur la refonte du règlement de 2009 sont enlisées au Conseil. Le Parlement européen a acté qu'il n'y aurait pas d'accord d'ici les élections européennes. Mais les travaux continuent notamment sur les produits de cybersurveillance. FIEEC et SIEPS restent mobilisés pour défendre vos intérêts.

Vérification de l'origine : attention danger...

La Commission maintient sa décision de dupliquer des éléments de la section origine de l'accord UE-Japon dans de futurs accords commerciaux. Ceci va à l'encontre de l'avis de la FIEEC qui craint que le nouveau modèle de vérification adopté contraigne les exportateurs à divulguer des données sensibles.

Pour obtenir la position commune FIEEC / France Chimie, contactez pperrochon@fieec.fr

Discussions Union européenne / Etats-Unis : Je t'aime, moi non plus !

Alors que les négociations commerciales entre les deux parties doivent commencer, Donald TRUMP a provoqué l'UE en affirmant qu'il pourrait taxer les voitures européennes à l'importation aux USA. Malgré tout, et suite à la publication par l'UE d'un mandat pour un accord limité sur les biens industriels, notre secteur doit transmettre aux autorités françaises ses intérêts défensifs et offensifs dans le cadre de ces discussions. Un autre mandat de l'UE porte sur les évaluations de conformité.



A RETENIR

BREXIT ET TRANSPORT

60 % des tonnages entre le Royaume-Uni et l'UE passent par la France. Le port anglais de Douvres, relié à Calais, traite annuellement jusqu'à 17 % du commerce britannique de biens en valeurs et 6000 camions transitent chaque jour par Calais. Il est urgent de prendre contact avec son transporteur ou son logisticien pour savoir s'il se prépare à un BREXIT dur dès le 30 mars...

Economie circulaire : le projet de loi repoussé après le Grand Débat

En janvier dernier, un avant projet de loi Economie Circulaire était présenté au CNTE par la Ministre Brune POIRSON. Il comportait six articles dont un habilitant le Gouvernement à transposer par ordonnance les directives déchets européennes adoptées en mai dernier, ainsi que certaines mesures de la FREC notamment celles sur les REP. Un certain nombre de parties prenantes (ONG, associations de consommateurs, parlementaires, ...) s'est ému de ce recours aux ordonnances qui de facto soustrayaient les textes à la transparence du débat démocratique alors que le Président de la République venait de lancer le Grand Débat National.

Le Gouvernement a donc annoncé que le PJJ Economie Circulaire serait présenté en Conseil des Ministres avant l'été, pour avoir l'opportunité d'y intégrer certaines remontées du Grand Débat, voire après les élections européennes.

Economie circulaire : bonus de 50% pour l'incorporation de polyéthylène recyclé dans les emballages

Depuis le 1^{er} janvier 2019, les emballages ménagers en polyéthylène peuvent bénéficier d'un bonus de 50% du montant de l'éco-contribution s'ils intègrent au moins 50% de plastiques recyclés. Les pouvoirs publics ont souhaité adopter ce bonus dès 2019 malgré les demandes de report à 2020 exprimées par les professionnels.

[En savoir plus](#)



AGENDA



9 AVRIL 2019

GT Efficacité énergétique

TELEX



Rapport du World Economic Forum :
"A New Circular Vision for Electronics
- Time for a Global Reboot"

Nouveau Grand Défi sur la transition
écologique : le stockage de l'énergie
haute densité pour une mobilité
"zéro fossile"

Forum Business : Energies
renouvelables, Stockage et Efficacité
Énergétique - 4 avril à Bercy

RoHS : quelles évolutions à partir du 22 juillet 2019 ?

La directive (UE) 2015/863, parfois appelée RoHS 3, prévoit d'ajouter quatre substances à la liste des substances restreintes à compter du 22 juillet (DEHP, BBP, DBP, DIBP). A partir de cette date, la directive RoHS s'appliquera également aux équipements qui n'entrent pas dans les catégories actuelles.

[En savoir plus](#)

REACH & Brexit : quelles conséquences en cas de no deal ?

En l'absence d'accord avant le 30 mars, les autorisations et enregistrements effectués par des entreprises britanniques ne seront plus valides au sens de REACH. Les [substances qu'elles auraient enregistrées](#) ou pour lesquelles elles bénéficient d'autorisations pourraient ne plus être fournies sur le sol européen. Les entreprises européennes auraient alors le statut d'importateur si elles se fournissent auprès d'acteurs britanniques et devront se conformer à la future UK-REACH en cas d'exportation.

Projet de loi énergie-climat : baisse de l'ambition nationale d'efficacité énergétique

Le 18 février 2019, le Conseil national de la transition écologique et le Conseil économique, social et environnemental ont été saisis du projet de loi Energie Climat. Tous deux soulignent le rôle fondamental de l'efficacité énergétique pour l'atteinte des objectifs climatiques et déplorent la réduction de l'objectif 2030 de réduction des consommations d'énergie.

Ce projet de loi prévoit une habilitation à transposer par ordonnance le paquet européen "Une énergie propre pour tous".

[En savoir plus](#)

A RETENIR

LANCEMENT DES TRAVAUX RE2020

Les réunions de concertation des parties prenantes sur la future réglementation environnementale 2020 ont débuté en janvier. Parmi les premiers sujets traités, notre profession s'est exprimée sur les exigences Energie et Carbone, la non prise en compte des consommations mobilières dans la méthodologie et sur le confort d'été. [En savoir plus](#)

La FIEEC au cœur des élections européennes

Les élections européennes se tiendront en France le 26 mai prochain ouvrant une nouvelle mandature pour le Parlement européen. Par ailleurs, la Commission européenne sera renouvelée à compter de novembre 2019. Dans ce contexte, la FIEEC souhaite contribuer pleinement à la définition des grandes orientations stratégiques de l'Union européenne pour la période 2019-2024. Aussi, la FIEEC organise dans ses locaux le 11 avril prochain à 9h une conférence sur le thème "Quelle politique européenne pour les industries technologiques ?". Regroupant des décideurs européens et des représentants de haut niveau de nos industries, ce colloque a vocation à échanger sur les conditions nécessaires au succès d'une politique industrielle européenne ambitieuse, ainsi que sur les propositions de notre profession en matière d'énergie et de climat, de numérique, de politique commerciale, de mobilité ou encore de bâtiment connecté et durable.

Orgalim présente sa Vision de l'industrie en 2030 au Parlement européen

A l'occasion d'un dîner débat qui s'est tenu le 6 mars au Parlement européen à Bruxelles, Orgalim a détaillé sa vision de l'industrie pour une Europe renouvelée. Deux tables rondes ont permis d'échanger avec des décideurs européens sur les thèmes de l'innovation ou encore de la politique énergie-climat.



[En savoir plus](#)

AGENDA



26 MARS 2019 - 10H - BRUXELLES

GT Europe France Industrie en présence de
M. DEMARTY, DG Trade

11 AVRIL 2019 - 9H

Colloque FIEEC "Quelle politique européenne
pour les industries technologiques ?".

6 ET 7 JUIN 2019 - HELSINKI

Déplacement Afep-MEDEF-France Industrie

TELEX



Rapport Commission Affaires
européennes de l'Assemblée
nationale sur les enjeux européens
des industries de défense

Lancement de l'évaluation de la Directive sur les infrastructures pour carburants de substitution

La Commission européenne a lancé jusqu'au 20 mars 2019 une consultation sur sa feuille de route pour l'évaluation de la Directive 2014/94/UE relative aux infrastructures pour carburants de substitution. D'autres consultations seront prévues pour une finalisation de l'évaluation au 2^{ème} trimestre 2020.

[En savoir plus](#)

Le Conseil Compétitivité débat de l'industrie et de la rédaction des GES

Lors de sa réunion du 18/02/2019, un débat a été tenu sur la vision en termes de stratégie de rédaction des GES à long terme à la suite de la Communication de la Commission "Clean Planet for all" de novembre dernier. La position du Conseil devrait faire l'objet d'un débat au sommet européen des 21 et 22 mars.

[En savoir plus](#)

Neuf chaînes de valeurs stratégiques pour l'Europe

A l'issue des travaux du Forum européen sur les PIIEC, la Commission européenne a retenu lors de la journée européenne de l'industrie le 6 février dernier, six nouvelles chaînes de valeur stratégiques : Connected, clean and autonomous vehicles, Smart health, Low-carbon industry, Hydrogen technologies and systems, Industrial Internet of Things, Cybersecurity. Elles complètent les trois chaînes déjà retenues: batteries, micro-electronics and high performance computing.

A RETENIR

BILAN PROVISOIRE DES TEXTES EUROPÉENS

Dans son discours de l'Union du 11 mars, M. JUNCKER indiquait que la Commission avait publié 89% des propositions législatives prévues au début de cette mandature 2014-2019 (482 textes sur 543). En septembre 2018, 40% des textes (soit 216) avaient été adoptés. Le Parlement dispose jusqu'à mi-avril pour adopter les textes en négociation avec le Conseil.

Les nouveaux outils Objectif Fibre au service du déploiement de la fibre optique

Objectif Fibre, dont la FIEEC est membre, met depuis le début de l'année de nouveaux outils à disposition des salariés, demandeurs d'emplois, prescripteurs et entreprises. Le nouveau site Internet d'Objectif Fibre a ainsi été mis en ligne, présentant notamment les outils disponibles en matière de bonnes pratiques (guides pratiques, normalisation) et de formation. En outre, il offre la possibilité d'accéder à des kits événementiels (kakémonos, affiches, comptoir...) mais également à un module présentant les principaux métiers du déploiement avec les équipements associés, mis à disposition pour l'organisation d'événements sur l'emploi, la formation et les compétences. Dans le cadre de l'Engagement de développement de l'emploi et des compétences (EDEC) et après plus d'un an de travail collaboratif, Objectif Fibre et ses partenaires (Ministère du Travail, Agence du Numérique, branches et opérateurs de compétences) ont aussi publié la cartographie des métiers de la fibre optique.

[En savoir plus](#)

Consultation européenne sur l'intelligence artificielle

Le groupe d'experts de la Commission européenne sur l'Intelligence artificielle (IA), composé de chercheurs et de représentants d'entreprise européens, a publié un projet de lignes directrices sur l'éthique et la fiabilité des systèmes d'IA. Une consultation publique s'est déroulée jusqu'à fin février.



AGENDA

18 MARS 2019 - 15H
Commission Numérique FIEEC



22 MARS 2019 - 9H
Plénière d'Objectif Fibre

9 AVRIL 2019 - 10H - BRUXELLES
Workshop Task Force
Cybersécurité Orgalim

7 MAI 2019 - 10H - BRUXELLES
GT Politique Industrielle
et Numérisation Orgalim

TELEX



L'ENISA a publié un [outil en ligne](#) sur les bonnes pratiques pour l'IoT et les infrastructures intelligentes.

La FIEEC partenaire de l'AI France Summit qui s'est tenu le 19/02/2019 au Ministère de l'Economie et des Finances.
[En savoir plus](#)

Décret n° 2018-1057 du 29 novembre 2018 relatif aux investissements étrangers

Depuis le 1^{er} mars, les entreprises qui mènent des activités de recherche en matière de cybersécurité, d'intelligence artificielle, de robotique, ainsi que les hébergeurs de données sensibles, entrent notamment dans le champ du contrôle des investissements étrangers.

Consultation européenne sur la libre circulation des données non personnelles

Le règlement 2018/1807 relatif à la libre circulation des données non personnelles au sein de l'UE (sauf restriction pour motif de sécurité publique) entrera en application le 18 mai. La Commission a ouvert une consultation jusqu'au 13 mars concernant sa feuille de route pour des lignes directrices.

[En savoir plus](#)

Consultations de la Commission européenne sur la Directive Equipements Radioélectriques (RED)

La Commission européenne a lancé deux consultations, achevées le 4 mars, pour analyser l'opportunité d'adopter des actes délégués en application de la Directive Equipements Radioélectriques (dite RED). Ces actes délégués viseraient à intégrer la privacy, la protection des données personnelles et contre la fraude parmi les exigences à respecter conformément à cette directive avant la mise sur le marché du produit.

A RETENIR

LES ETATS GÉNÉRAUX DU NUMÉRIQUE

Après une 1^{ère} consultation, une synthèse du Gouvernement est soumise à commentaires. Une réponse du Medef, à laquelle la FIEEC a contribué, a été envoyée pour le 1^{er} volet: contenus illicites, règles de concurrence et moyens de régulations. Le 2nd volet (droit des travailleurs des plateformes, données, exposition aux écrans) reste ouvert à commentaires jusqu'en avril. [En savoir plus](#)

EDEC Fibre Optique

Lors du comité de pilotage Edec Fibre optique qui s'est tenu le 21 février, le Cabinet Obéa a restitué ses travaux d'analyse sur les certifications professionnelles par l'illustration d'un travail d'étude des blocs de compétences sur des certifications menant au métier de monteur-raccordeur. Dans la poursuite de ces travaux, un groupe de travail a été créé sur l'harmonisation des certifications. Concernant l'offre de formation modulaire opérationnelle intitulée « Pack fibre optique » destinée aux TPE-PME, co-construit par Constructys et quelques organismes de formation volontaires, elle est en période d'expérimentation depuis le 1er mars jusqu'à la fin de l'année 2019. Afin de promouvoir les métiers de la fibre optique, une nouvelle version du site www.objectif-fibre.fr est disponible ainsi qu'un module de démonstration et un kit de communication événementiel (kakémonos, stand parapluie, affiches....).

[En savoir plus](#)



Cartographie des principaux métiers

Afin de promouvoir les métiers des industries électriques, électroniques et de communication, la FIEEC a élaboré une plaquette de présentation des principaux métiers avec une présentation du périmètre (mission et activités) et de l'offre de formation associée (Diplômes, Titres et CQP).

[En savoir plus](#)

AGENDA

25 MARS 2019

Référence des plateaux techniques
Objectif Fibre



AVRIL 2019

Plaquette de présentation des exigences
sur les plateaux techniques

9 ET 10 AVRIL 2019

Charte qualité FIEEC

9 AVRIL 2019

Lancement de la démarche du CEP Filière
Electrique

TELEX



Suivre la création de France
Compétences : ses missions, les
projets de décrets, ...

[En savoir plus](#)

Classe en entreprise :
un dispositif original pour
découvrir l'entreprise et ses
métiers. [En savoir plus](#)

Contrat d'Etudes Prospectives Filière Électrique

Ce contrat associant la FIEEC et certains de ses adhérents et partenaires (GIMELEC, IGNES, SERCE FFIE) comporte 4 axes : étude quantitative, étude qualitative, offre de formation et communication. La journée d'audition du 8 février a permis d'identifier le cabinet PWC pour mener les actions.

Certification Référent Énergie dans l'industrie

Le ministère de la transition écologique et solidaire a interrogé les branches professionnelles sur l'opportunité de créer une certification « Référent Energie ». Le référentiel de certification a été validé par la branche de la Métallurgie. Ce projet sera soumis à France Compétences, via la nouvelle téléprocédure, en vue de son inscription au Répertoire Spécifique des certifications et habilitations rendant éligibles au CPF les actions de formation.

A RETENIR

NOUVEAU SITE INTERNET OBJECTIF FIBRE

Le nouveau site www.objectif-fibre.fr rassemble toutes les informations en matière d'emploi et de formation dans la fibre optique. Avec une entrée par profil, ce portail offre notamment une cartographie des métiers et des passerelles de mobilité envisageables, 27 fiches métiers détaillées, des vidéos témoignages, des guides pratiques et des liens vers les normes de référence. En savoir plus



La Fédération des Industries Électriques, Électroniques et de Communication rassemble 29 organisations professionnelles des industries de l'électricité, de l'électronique et de la communication, dont 22 adhérents et 7 membres associés. Ensemble, les membres de la FIEEC représentent 3 000 entreprises qui emploient 400 000 salariés et réalisent 100 milliards d'euros de chiffre d'affaires sur le territoire national, dont 46% à l'export.

Syndicats membres



Membres associés



www.fieec.fr

Retrouver nos actualités sur www.fieec.fr

Nous suivre sur Twitter @FIEEC

Nous rejoindre sur LinkedIn <https://www.linkedin.com/company/fieec>

Contact : Communication - 01 45 05 70 57 - jbagdikian@fieec.fr